

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 18 OCTOBRE 2017

Délibération
n° 2017.10.562

Mise en oeuvre d'une
stratégie agricole et
alimentaire 2018-2020
: délibération cadre

LE DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 octobre 2017**

Secrétaire de séance : André BONICHON

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Michel CARTERET

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Véronique ARLOT à Jean-Philippe POUSSET, Bernard CONTAMINE à Jean-François DAURE, Catherine DEBOEVERE à André LANDREAU, Bernadette FAVE à Patrick BOURGOIN, Michel GERMANEAU à Guy ETIENNE, Joël GUITTON à Xavier BONNEFONT, Isabelle LAGRANGE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Yannick PERONNET à Gérard DEZIER, Alain THOMAS à Jacky BOUCHAUD

Suppléant(s) :

Jean REVEREAULT par Michel CARTERET

Excusé(s) :

Sabrina AFGOUN, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Samuel CAZENAVE, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Catherine DEBOEVERE, Bernadette FAVE, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Yannick PERONNET, Bruno PROUX, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2017

**DELIBERATION
N° 2017.10.562**

STRATEGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Rapporteur : **Monsieur DAURE**

**MISE EN OEUVRE D'UNE STRATEGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE 2018-2020 :
DELIBERATION CADRE**

L'agriculture constitue un enjeu majeur pour le territoire du GrandAngoulême par son importance économique (500 exploitants), par son rôle structurant des paysages, par rapport aux problématiques dans la préservation des ressources naturelles (48% de la superficie de l'agglomération) et également en raison de fortes attentes sociétales en matière d'alimentation. Avec l'élargissement du GrandAngoulême, cet enjeu est encore plus prégnant afin d'offrir un cadre de vie de qualité et durable pour les habitants de l'agglomération.

Dans le contexte national et régional des Etats généraux de l'alimentation et des orientations en matière de changements des modes de production, du Plan Régional Santé Environnement, GrandAngoulême souhaite affirmer son engagement sur les enjeux agricoles et alimentaires. L'affirmation de cette volonté au niveau communautaire est d'autant plus nécessaire face à un contexte international qui fragilise les modes de production durable, qui remet en cause la santé des populations et la qualité de l'environnement.

Ainsi, l'agglomération a engagé depuis 2015 des initiatives multi partenariales et plusieurs dispositifs pour promouvoir l'ensemble des filières : ancrage territorial de la production, circuits alimentaires de proximité pour la restauration individuelle et collective ainsi que les enjeux culturels, sanitaires et environnementaux... Dans ce cadre, le projet d'espace test agricole, la mobilisation des communes dans le réseau Bien manger à l'école, les réflexions de vallée maraichère et l'engagement national de site pilote « Eau & Bio » sont autant de dossiers qui vont marquer la fin de l'année 2017.

Au regard des nombreuses réflexions engagées sur tous les aspects de la filière agricole, du champ à l'assiette, et considérant la volonté de poursuivre une politique de développement d'une agriculture durable pour la profession, l'environnement et la santé de tous, cette délibération cadre a pour objectif de fixer les orientations et les priorités à atteindre pour la période 2018-2020.

Soutien aux activités agricoles existantes et nouvelles :

Objectif 1 : Maintenir, soutenir et accompagner l'innovation du tissu économique agricole

Objectif 2 : Définir une politique foncière agricole : de la planification à une politique agricole d'installation et de transmissions

Objectif 3 : Développer les productions maraichères

Afin d'atteindre ces objectifs, des actions sont à poursuivre, amplifier et initier :

- Constituer une équipe projet multi partenariale « Foncier - Installation - Transmission » sur le maraichage : dispositifs incitatifs de création ou reprise d'activité, appels à projets avec accompagnement (financement, foncier)
- Poursuivre les réflexions avec nos partenaires sur l'opportunité de structurer la dimension logistique de la filière ;
- Engager une recherche de partenaire pour favoriser l'agriculture urbaine et la permaculture.

Accompagnement de la transition écologique agricole : pour la santé et l'environnement

Objectif 1 : Développer la production agricole biologique

Objectif 2 : Sensibiliser au jardinage naturel et encourager les pratiques amateurs responsables

Afin d'atteindre ces objectifs, des actions sont à poursuivre, amplifier et initier :

- Elaboration et mise en œuvre du plan d'action « Eau & Bio » en partenariat avec l'Agence de l'eau Adour Garonne et la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique

Impulsion d'un projet alimentaire territorial durable

Objectif 1 : Favoriser le développement des approvisionnements de proximité dans la restauration collective publique

Objectif 2 : Encourager les actions éducatives relatives à la qualité de l'alimentation et à la connaissance des producteurs locaux

Objectif 3 : Animer et valoriser le projet alimentaire du territoire

Afin d'atteindre ces objectifs, des actions sont à poursuivre, amplifier et initier :

- Animation et coordination du réseau « Bien Manger à l'école » ;
- Animation des démarches regroupant pédagogie et production de proximité ;
- Organisation de repas en restauration collective dans le cadre du partenariat avec les Gastronomades ;
- Pilotage d'une démarche de labellisation territoriale sur la qualité de l'alimentation locale.

Cette délibération doit permettre d'accompagner les mutations du secteur agricole et du système alimentaire vers des pratiques qualitatives et durables auxquelles s'adjoignent des objectifs opérationnels. Elle réaffirme la volonté du GrandAngoulême de défendre les rôles de l'agriculture sur son territoire, de concilier les grands enjeux du secteur avec les autres politiques de l'agglomération (santé, urbanisme, outils de planification, environnement...) dans une démarche de co-construction avec l'ensemble des acteurs concernés.

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 11 octobre 2017,

Je vous propose :

D'APPROUVER les orientations de la stratégie agricole et alimentaire intercommunale présentées.

D'APPROUVER la mobilisation de tous les acteurs du territoire concernés par la pluralité des enjeux précédemment cités.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 23 octobre 2017	<u>Affiché le :</u> 23 octobre 2017